

EUROPE

Le contexte de hausse de la demande en systèmes énergétiques décarbonés pose des enjeux de première importance, auxquels le niveau européen permet de répondre. Le plan industriel du Pacte vert présenté par la Commission européenne en mars 2023 est un outil de première importance dans cette perspective, afin de mener, et de réussir la transition énergétique et industrielle.

Récemment, le « Net-Zero Industry Act » a fixé une ligne ambitieuse pour développer en Europe une industrie décarbonée, et favoriser le déploiement de technologies à zéro émissions nette, afin de respecter les objectifs de la transition fixés par l'UE.. . L'Union européenne s'est notamment fixée comme objectif à horizon 2030 (1) de couvrir par sa production domestique 40% de ses besoins en technologies « net-zero » et (2) de représenter 15% de la production mondiale des systèmes « net-zero » en 2040.

Le NZIA s'inscrit dans un agenda européen plus global en faveur de la transition énergétique, avec notamment :

- Fit for 55 fixe des objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre très ambitieux ;
- REPowerEU veut restructurer le système énergétique européen pour être capable de faire face à des crises énergétiques comme celle de 2021 ;
- Le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières vise à rétablir une réciprocité commerciale avec les partenaires de l'Europe ;

Par ailleurs, le fonds d'innovation européen, doté d'un budget d'environ 40 milliards d'euros (2020-2030), vise le financement de projets industriels européens innovants permettant une importante réduction des émissions de gaz à effets de serre. Il s'agit donc d'un levier d'action important pour développer la filière des énergies propres en Europe et les projets industriels.

Le soutien à l'offre a également été encouragé dans le cadre de la crise énergétique : le cadre temporaire du TCTF permet aux Etats membres d'apporter des financements supplémentaires (mobilisé par l'Etat avec la mise en place du Crédit d'impôt investissement industrie verte).

OBJECTIFS ET LIVRABLES

- ➔ Tenir des points d'échange / d'information réguliers entre la filière et l'État sur les débats européens et les textes législatifs en cours de préparation ;
- ➔ Reconduire le programme d'accompagnement des entreprises pour le dépôt de dossiers au fonds d'innovation ETS.

BILAN CONTRAT 2021 – 2024

- Lancement d'un programme de coaching aux dépôts de dossiers pour l'Innovation Fund
- Diffuser l'information européenne nécessaire à l'ensemble de la filière (réglementation, accès aux financements, etc.) ;
- Relayer, en tant que de besoins, les positions communes de la filière auprès de l'Etat et de la Commission européenne ;

CONTRIBUTEURS AUX TRAVAUX

Pilote(s) : Alain TACCOEN (EDF), Guillaume GILLET (ENGIE), Julien DI MASCOLO (CSF NSE)

Participant(s) : AirLiquide, BlueSolutions, Capgemini, Enedis, GRDF, GRTgaz, IMERYS, Orano, RTE, SLB, Syensqo, Technip Energies, Teréga, Véolia, DGE, DGEC